641 (2011-2012) — N° 5

PARLEMENT WALLON

SESSION 2013-2014

12 MARS 2014

PROPOSITION DE DÉCRET

modifiant le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement en vue de favoriser la distribution des invendus alimentaires consommables aux associations d'aide alimentaire *

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

6e session de la 9e législature
* Voir Doc. **641** (2011-2012) — Nos 1 à 4

site internet : www.parlement-wallon.be
email: mail@parlement-wallon.be

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

PROPOSITION DE DÉCRET

modifiant le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement en vue de favoriser la distribution des invendus alimentaires consommables aux associations d'aide alimentaire

Article unique

L'article 4, alinéa 3, du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement est complété par un 9° rédigé comme suit :

« 9 ° l'obligation faite à 1'exploitant de grande surface de distribution de proposer les invendus alimentaires à au moins une association active dans le secteur de l'aide alimentaire. ».